

Tout savoir sur... Sûr de tout savoir

Actualité Juridique

En 2026 ON VOUS SOUHAITE... LE RESPECT DE VOS DROITS

NBI QPV A WAZIERS : DSU OU PAS, C'EST VOTRE DÛ !

Vous y avez droit depuis 2021. Et en 2024, le périmètre **QPV** a été étendu à Waziers.
Des agents peuvent être éligibles à la NBI (selon poste / missions / affectation).

Devant les représentants syndicaux le DGS conditionne le paiement des arriérés de la NBI au paiement par l'Etat de la DSU qui n'aurait pas été versée depuis 2024



FAUX la DSU a toujours été payée mensuellement

NON : DSU VERSEE OU PAS, LA NBI RESTE DUE AVEC EFFET RETROACTIF A 2021 !

La **DSU** est une dotation à la collectivité.

La **NBI**, c'est une composante de la rémunération liée à votre situation de travail.
Le versement de la DSU ne doit pas conditionner le paiement de la NBI.

Les points NBI comptent pour VOTRE retraite !

LES PREMIERS COURRIERS ONT ÉTÉ DONNÉS LE 1^{ER} DECEMBRE. ON EXIGE UNE RÉPONSE !

Nous demandons :

Une régularisation rapide par une réponse écrite !

Le versement immédiat de la NBI,

Le paiement des rappels.

Les élections qui arrivent ne doivent pas être un nouveau prétexte !

ET CÔTÉ IMPÔTS ? ON VOUS RASSURE.

On entend la même inquiétude comme pour la NBI Zone REP : "Si je touche un rappel, je vais dépasser un seuil / être imposable / payer plus d'impôts."

Des solutions existent : il est possible de demander un étalement auprès des services fiscaux pour éviter toute difficulté. **La FSU vous accompagne !**